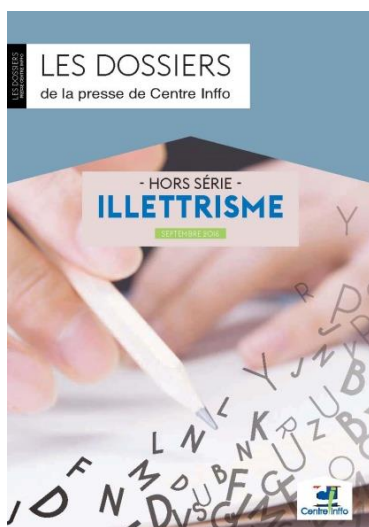


## FORMATION ET LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME LE DOSSIER CENTRE INFFO : ENJEUX ET SOLUTIONS

A l'occasion des journées numériques de lutte contre l'illettrisme (6 et 7 septembre à Lyon), Centre Inffo se penche sur un sujet qui touche 2,5 millions de personnes en France et détaille les axes proposés par les acteurs de la formation, notamment dans le cadre du projet de loi Egalité et citoyenneté.



Centre Inffo édite un hors-série « Les Dossiers de la presse de Centre Inffo » spécial Illettrisme de 58 pages – septembre 2016

Ericka Bareigts, ministre des Outre-Mer, ancienne secrétaire d'Etat à l'Egalité réelle, et à l'origine du projet de loi Egalité et citoyenneté, souligne que « l'objectif de baisse de deux points du taux d'illettrisme d'ici 2018 [...] semble être une perspective réaliste. » « L'illectronisme » touche près de 15% de la population, et apparaît comme problématique. Pourtant « le numérique offre, selon la ministre, de belles perspectives pour les années à venir ».

Dans ce contexte, Centre Inffo apporte un éclairage sur les enjeux de la formation dans ses actions de lutte contre l'illettrisme. Quels sont les outils de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme existants ? Quelles politiques publiques du Gouvernement et des Régions, et quels financements du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, permettent de concrétiser cette démarche volontariste ? Comment le socle de connaissances et de compétences développé par les partenaires sociaux (CléA) peut-il être un atout ? Quelles actions les groupements d'employeurs peuvent-ils mettre en place pour l'insertion ? En quoi l'outil numérique peut-il offrir des opportunités dans la lutte contre l'illettrisme ?... Des éléments à retrouver dans la publication de Centre Inffo.

**« Formation et lutte contre l'illettrisme vont de pair et constituent aujourd'hui un véritable levier pour l'égalité réelle. Notre rôle à Centre Inffo est d'être au cœur de l'actualité pour apporter aux acteurs de la formation professionnelle l'expertise nécessaire au déploiement d'actions pour lutter contre l'illettrisme », conclut Julien NIZRI, Directeur Général de Centre Inffo.**

Le hors-série Illettrisme des « Dossiers de la presse de Centre Inffo » est disponible [ici](#).

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

Depuis 40 ans, Centre Inffo est l'expert qui décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du Ministère en charge de la formation professionnelle, il est doté d'une mission de service public dans les domaines de l'orientation et de la formation permanente. Centre Inffo développe à la fois une offre de formation professionnelle, une expertise juridique et documentaire, une dimension d'ingénierie et de conseil dans les champs orientation/formation ainsi qu'un rôle d'animation du débat public. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des acteurs de la formation professionnelle publics et privés, il les soutient et les accompagne dans leur action d'accueil, information, conseil et assistance du public.